#### COMPTE RENDU DE LA SEANCE DE TRAVAIL RELATIVE A LA MISSION D’INSPECTION DU MEPS

Le mardi **22 février 2022 a eu lieu à la salle de conférence du cabinet du MEPS (**Ministère de l’Emploi et de la Protection Sociale) sise au plateau à la tour A 12ème étage une séance de travail avec une équipe de l’Inspection Générale d’Etat.

Débutée à 11h00, la rencontre a pris fin à 11h20

Ont participé à cette rencontre le :

**Ministère de l’Emploi et de la Protection Sociale**

* M Jean Jacques KANGAH, Directeur de Cabinet
* M AGOH Ebenenezer, Inspecteur Générale
* Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux et Centraux ou leurs représentants.

**Inspection Générale d’Etat**

* M **SOUNGOLE CHARLES,** Secrétaire Général et chef de la mission
* M Adama DICKO, M TOURE, Mme TOURE, Mme KOUAHO Martine,M FOFANA, M Ben KAYAMAN

La rencontre s’est déroulée en trois étapes ;

Il y a eu le mot de bienvenu du directeur de Cabinet qui a ensuite donné la parole à la délégation de l’Inspection Générale d’Etat.

**M DICKO** de l’Inspection Générale nous a donné l’objet de la mission.

Il s’agit du démarrage d’une mission d’inspection dans le cadre des missions d’inspection dans tous les ministères et services d’Etat.

**Les objectifs** sont de s’assurer du bon fonctionnement de l’administration en cherchant tous les dysfonctionnements et aussi de Voir comment appliquer les différentes reformes dues à l’adoption du budget programme.

Ensuite **M SOUNGOLE** nous a donné d’autres détails sur les objectifs de cette mission d’inspection. Il s’agit de :

* Vérifier l’organisation et le fonctionnement du MEPS (Vérifier les différents textes).
* Voir la quantité et la qualité de l’effectif du MEPS
* Voir la gestion financière (vérifier si tous les fonds alloués sont bien utilisés dans le cadre des missions d’Etat).
* Aider à ce que l’élaboration et l’exécution du budget soient conforme aux objectifs de la bonne gouvernance.
* Voir enfin ce qui marche ou non et trouver des solutions.

M AGOH EBENEZER (IG) est désigné comme notre point focal.

Le TDR et la liste des documents à fournir ont été donné au Directeur de Cabinet et il a été demandé à tous de mettre tous les documents disponibles à la disposition de l’Inspection Générale.

Un délai de 02 mois a été donné pour produire le rapport final d’inspection.

La rencontre a pris fin avec le mot de remerciement du Directeur de Cabinet du MEPS.